

**VOUS ÊTES
INTÉRESSÉ(E) ?**

Scannez le QR code ci-dessous
pour vous inscrire



Date limite de dépôt des candidatures
le 20 juin 2024

**VOUS SOUHAITEZ
VOUS INFORMER ?**

RÉUNION D'OUVERTURE

14 mai 2024
à 18h30
Hôtel de la
CCLO

1 Rendez vous sur notre site internet :
atmo-nouvelleaquitaine.org

a Ou contactez-nous à :
odeurs@atmo-na.org

**PARTENAIRES
ENGAGÉS DANS LA
DÉMARCHE**

ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

ATMO Nouvelle-Aquitaine

Atmo Nouvelle-Aquitaine est l'observatoire agréé pour surveiller la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine.

CCLO

La Communauté de commune de Lacq Orthez regroupe 60 commune et 55 000 habitants. Soucieuse de préserver la sécurité de ses habitants et de maintenir un cadre de vie de qualité, la CCLO se mobilise dans la cadre du projet de l'observatoire des odeurs.

DREAL

La Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement est un service d'État. La DREAL 64 met en œuvre et coordonne les politiques publiques des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Universlacq

Universlacq est un groupe de 15 industriels convaincus de la nécessité d'agir collectivement pour devenir acteurs de la transformation du bassin industriel.

**DEVENEZ
MEZ !**

**REJOIGNEZ
l'observatoire des odeurs
du bassin de Lacq**



PARTICIPEZ À L'AMÉLIORATION OLFACTIVE DU BASSIN DE LACQ

À QUOI ÇA SERT ?

- » Aider à résoudre les éventuels dysfonctionnements en signalant d'où viennent les nuisances
- » Aider à instaurer un dialogue indispensable et durable entre les riverains, les industriels, les élus et les services de l'État
- » Acquérir un savoir-faire et une ouverture sur un domaine parfois mal appréhendé grâce à une formation valorisante

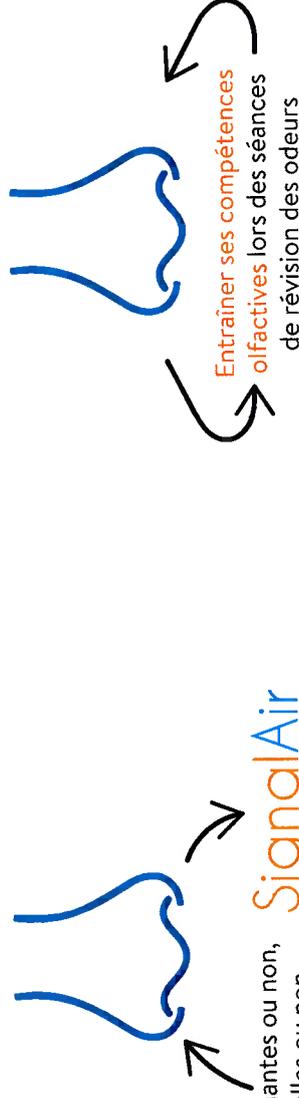
VOS MISSIONS

**SIGNALER
LES ODEURS**

Odeurs gênantes ou non,
inhabituelles ou non

SignalAir

**S'ENGAGER À MAINTENIR SES
COMPÉTENCES OLFACTIVES**



VOTRE PROFIL



- » Être majeur et résident de l'une des 55 collectivités où SignalAir est mis à disposition
- » Être motivé(e), s'impliquer et accepter le principe de bénévolat
- » Participer assidûment à la formation de 32h et aux séances de révision
- » Ne pas avoir d'insensibilité/hypersensibilité de l'odorat

VOTRE FORMATION

ENTRE FIN SEPTEMBRE
ET DÉBUT DÉCEMBRE

32h DE FORMATION

16 SÉANCES de 2h / 8 SEMAINES

PAR LA SUITE

1 SÉANCE de révision MENSUELLE

La formation est gratuite et assurée par
un spécialiste des odeurs sous couvert de
méthodologie nationale

